

Concernant le lot 1, 50% des logements sont éligibles, soit 1416 logements sur 3243. Cela concerne 639 logements collectifs et 777 pavillons.

Pour le lot 2, au total, 1201 logements sont éligibles pour 7258 logements : 821 logements collectifs et 320 pavillons.

Plus précisément sur le village parisien, 5 logements sont au 19 juin éligibles. Pour 227 logements les travaux sont terminés, pour 23 logements les études sont faites et 857 logements restent à faire. Le déploiement devrait pouvoir être réalisé entre la fin 2018, et les années 2019 et 2020.

Il est précisé que le réseau de distribution est réalisé à 100% par Orange. Il est ensuite utilisé par les différents distributeurs. Il y a obligation pour France Télécom de mettre à disposition simultanément à l'ensemble des fournisseurs d'accès (SFR, FREE.....) en même temps qu'à la filiale Orange qui réalise les fournitures d'accès. Orange distribution réalise jusqu'au point de branchement (raccordable, éligible). Ensuite c'est l'opérateur commercial qui installe entre le point de branchement et l'intérieur du logement.

Un poteau devant un garage est signalé boulevard de la Source. Il est signalé au 83 route de Sévigné (entre l'avenue Thorez et l'avenue du Château) que des travaux ont été réalisés il y a une dizaine d'année avec la mise en place des tuyaux PVC dans les sous-sols et des câbles qui sortent.

Il s'agit à priori de réalisations qui avaient été faites dans le cadre de l'intervention de Numéricâble à l'époque.

Un gros boîtier est aussi signalé à l'angle de l'avenue Thorez, de la rue du Professeur Leriche, il faudrait voir s'il faut l'enlever.

Antennes relais :

La commission des antennes relais est une commission extra-municipale présidée par Caroline Adomo, un appel à candidature a été réalisé au conseil de quartier précédent. Seule Mme Courtil, s'est montrée intéressée. Il reste des possibilités de candidatures si des personnes le souhaitent. Dans ce cas il convient de le signaler à Mme Ahanda.

2) Cadre de vie : propreté, stationnement, sécurité.

Le transfert de compétence de la gestion des ordures ménagères à l'EPT a modifié l'organisation des collectes. Depuis début juin, les collectes d'enlèvements des encombrants sont remises en ordre suite à différentes interventions de la ville.

Deux collectes d'encombrants sont réalisées par mois, en espérant que cela réduise les problématiques de dépôts tas sauvages.

Un habitant signale des problèmes de propreté et de balayage avec des balayeuses qui passent mais les trottoirs sont sales, sans que les personnes ne poussent les saletés dans le caniveau.

Il est également signalé que pour la collecte des végétaux, le plan fourni par l'EPT n'est pas conforme. Le camion ne prend pas les déchets sur les rues impaires, par exemple dans la rue du 19 Mars, depuis 2 semaines.

Il est également signalé que côté crèche, il y a des ronces qui débordent et qui empêchent les piétons de circuler sur les trottoirs.

Le STOP au niveau du 13 rue des Bas-Clayaux n'est pas respecté par les automobilistes, quelles sont les possibilités de le faire respecter ?

Mme Ahanda propose qu'un travail soit mené avec les enfants pour les sensibiliser. Cela est souvent efficace, aussi, en termes de sensibilisation des parents.

En termes de propreté, il est demandé ce qui est prévu concernant les herbes sur les trottoirs, en particulier, entre la route et le trottoir.

Rue du 19 Mars des herbes sont signalées entre la route et le trottoir.

Mme Ahanda propose qu'une nouvelle visite de terrain soit faite sur le Village Parisien.

Un habitant indique qu'il n'y a pas de suite quand on fait des signalements sur le niveau revers. Il a par exemple fait un signalement concernant des feuillages masquant un STOP Boulevard de la Source.

Un habitant signale une demande de stationnement unilatérale, qui a fait l'objet d'un accord suite à un courrier du 08 février.

Il est également indiqué que lors d'appels au numéro vert concernant des problèmes de déchets, celui-ci donne les coordonnées de l'EPT.

Il est aussi signalé que depuis une semaine des vêtements débordent de la boîte devant le cimetière. L'EPT va être relancé, car normalement il y a un relevé de ce conteneur tous les 15 jours.

La même chose est indiquée devant la poste.

A hauteur de la rue de la Fraternité un conteneur à vêtements est également signalé, il y aurait une bouteille de gaz.

Des inondations dans un garage sont signalées rue de la Fraternité suite à un orage. Cette information sera transmise aux agents de l'EPT qui ont en charge les questions d'assainissements, puisque l'assainissement a été transféré à l'EPT par la Loi.

Des problèmes d'inondations sont signalés, rue Danton, rue de l'Avenir, rue de la Fédération, et dans le boulevard de la Source et à proximité.

Il est précisé que la réalisation de travaux dans 2 rues sont prévus cette année, dont la rue Danton. Cela devrait intervenir avant la fin de l'année.

Un habitant souligne que des propriétés sont souvent inondées boulevard de la Source, une demande d'inspection est réalisée.

Des excès de vitesse sont signalés rue de la Fraternité, qui s'ajoutent à des problèmes de stationnements.

Une première réunion sur ces questions a été réalisée le 07 juin 2018, sur l'ensemble du périmètre. Une deuxième réunion est prévue en septembre.

Sur la rue de la Fraternité, des mesures de vitesse seront réalisées.

Des problèmes de propreté devant les commerces sont à nouveau signalés. Devant le café et devant l'épicerie.

Des avis divergents s'expriment sur les questions de stationnements à savoir les changements de côtés, pairs et impairs bimensuels ou stationnement fixe.

Il est précisé que l'on ne voit pas les zones bleues au niveau de la poste.

Rue du 19 mars, 3 sortes de stationnements différents peuvent exister.

Cela sera intégré dans la réflexion de la réunion qui sera organisée fin septembre.

Concernant les problèmes de l'épicerie, et des désagréments qui y sont liés, il est précisé que le préfet a refusé de prendre un arrêté de fermeture des commerces à minuit comme cela se fait dans d'autres départements limitrophes.

La municipalité a décidé de préparer un arrêté municipal, même si ceux-ci sont très partiels.

Une invitation sera envoyée aux habitants qui souhaiteront y participer.

3) Initiatives municipales estivales : Croquez l'été

Le programme de croquez l'été est mis à disposition des habitants.

4) Attractivité du quartier : validation du projet de plaque et du plan du quartier – préparation de la future implantation.

La localisation du panneau dans l'avenue Maurice Thorez, à l'angle de la rue Gustave Courbet est confirmée.

Une réunion aura lieu en Mairie, après la rentrée, pour valider les devis / graphismes du panneau ainsi que les plans de mise en valeur du quartier du Village Parisien.

5) Questions diverses

La possibilité d'utiliser une partie du budget du conseil de quartier pour renouveler l'illumination de Noël avenue Maurice Thorez est actée.

Enfin, Il est rappelé la nécessité d'être attentif aux faux agents EDF et aux faux agents de police qui peuvent se présenter dans les maisons.

Diffusion : Mr le Maire - Christian Fautré - Fily Keita-Gassama - La Direction Générale - Les Directeurs